

Avis de constitution

SOCIETE « SKIN SOCIETY »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 48, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 10/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SKIN SOCIETY »

Objet :

- SOINS ESTHETIQUE ;
- SOINS ET MASSAGE CORPOREL ;
- MANUCURE ;
- PEDICURE ;
- COMMERCIALISATION D'ARTICLES ;
- ACADEMIE DE FORMATION D'ESTHIQUE ;
- PARFUMERIE ;
- VENTE D'EQUIPEMENT DE BEAUTE ;
- L'IMPORT & L'EXPORT ;
- COMMERCE GENERAL

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES ;
- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX ;
- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE ;
- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE ;
- ET PLUS GENERALEMENT, TOUTE ACTIVITE CONNEXE OU SIMILAIRE SE RATTACHANT A L'OBJET CI-DESSUS, TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES OU IMMOBILIERES POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT

OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL ET/OU A TOUS
OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de (50,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 48, Ilot 02

Dirigeant(s) Mme TAHINI FATIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03676 du 02/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20769/GTCA/RC/2025 du 02/04/2025

